

Politique | Gratuité des manuels scolaires dans tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine



En septembre 2019, les lycées vont connaître une refonte totale de leurs programmes d'enseignement, ce qui occasionnera le changement de l'ensemble des manuels scolaires. Pour aider les familles dans l'acquisition directe de ces manuels, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de prendre en charge ces équipements pour les lycéens de première et seconde en 2019 et pour ceux de terminale en 2020, soit une enveloppe financière de 17 millions d'€ pour la prochaine rentrée et de 27 millions d'€ pour 2020...

« Nous souhaitons que tout le monde soit sur le même pied d'égalité ! » Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, désire lancer un signal fort en rendant gratuits les manuels scolaires pour les lycéens. Et de poursuivre, « Depuis toujours, la Région accompagne les familles en termes de tarifs dans les secteurs du logement, du transport et de la cantine notamment. Dans tous ces domaines, nous menons des actions fortes, franches et massives. C'est donc tout naturellement, qu'en lien avec cette réforme, nous souhaitons garantir du pouvoir d'achat aux familles en offrant la gratuité des manuels scolaires et des équipements professionnels. »

Du papier au numérique Par le biais de ces supports, la Région a pour visée également de favoriser l'accessibilité aux manuels numériques. « En effet, ces livres offriront des QR Code afin d'accéder à des ressources numériques alimentant ainsi les connaissances du jeune », souligne Jean-Louis Nembrini, vice-président en charge de l'éducation et des lycées. Pour Alain Rousset, « nous sommes proches du jour où nous passerons du manuel papier au manuel numérique. Et oui, l'Education nationale évolue à bas bruit mais avec de gros changements. » Et le numérique en est une des principales raisons ! Dans cet esprit, la collectivité lance également un nouvel environnement numérique de travail afin d'« unifier et de moderniser les anciennes technologies en cours ». Ce dernier permettra d'accéder à un wagon de services, d'outils collaboratifs et de ressources mis à disposition des élèves et des enseignants. « Dans ce cadre-là, nous poursuivons notre partenariat avec la chaîne Arte via Educ'Arte afin de proposer davantage de modules d'enseignements », souligne Jean-Louis Nembrini. **Une banque de ressources numériques des lycées** Parallèlement à cette offre de gratuité, la Région déploie, au sein d'un projet inter-régional en lien avec les Régions Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France et Occitanie, une offre de ressources pédagogiques et de manuels numériques à destinations de toutes les filières générales, technologiques et professionnelles. Accessible sur un portail Internet, ces ressources réunies dans un catalogue ouvert couvriront l'ensemble du programme. Ce travail mené

conjointement s'appuie sur la centrale d'achats Epsilon, association dont elles sont adhérentes et qui leur fournit « les compétences nécessaires en matière de marchés ».

Autre aide pour la rentrée : un chèque-livre pour chaque jeune de la Région inscrit dans une formation jusqu'au Bac. « Ces derniers auront 20 € en leur possession à dépenser uniquement pour l'achat de livre dans une librairie ». L'idée est double : « inciter les lycéens et apprentis, soit 230 000 jeunes, à accéder à la littérature mais également aider les librairies de proximité », précise le président de Région. Enfin, la collectivité financera le premier équipement des lycéens inscrits dans une filières professionnelle et des apprentis. Par l'intermédiaire d'une dotation, « les établissements assurent les achats de matériels », ajoute le vice-président. Pour la rentrée 2019, la Région débloque, ainsi, une enveloppe de 42 millions d'€.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 25/02/2019

[Url de cet article](#)